

Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau 2020-2021

Séance ordinaire du mardi 11 mai 2021 à 19 h 00 par réunion Teams en raison de la pandémie de Covid-19

PROCÈS-VERBAL

Présences : ~~Marie-Hélène Aubert~~, Claudia Bernard, ~~Manon Boisvert~~, Anne Bourassa (substitut), Marie-Ève Charbonneau, Jimmy Deraps, Stéphanie Evans (substitut), Annie Lajoie, Martine Larochelle, Anne Lebrun, Maude Lemay, ~~Jacinthe Lemelin-Rabeau (substitut/observatrice)~~, Sonia McKibbin (substitut), Jean-François Meilleur, Émilie Muloin, Anne Richard-Boucher, Josianne St-Jean, Anny Tétreault (substitut), Magali Touchette, Kathleen Vallières, Christine Fournier (directrice), Johanne Rousseau (observatrice), Pascale Germain (observatrice).

1. Constatation des présences et ouverture

Madame Lebrun, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19h07.

2. Nomination au secrétariat

J.-F. Meilleur

3. Parole au public

Madame Pascale Germain assiste comme observatrice et souhaite éventuellement s'impliquer au Conseil d'établissement. Elle n'a pas de question. On lui explique que les représentants parents sont élus à l'assemblée générale annuelle.

4. Revue et adoption de l'ordre du jour

Approbation

Madame Anny Tétreault propose l'adoption de l'ordre du jour. Proposition appuyée par madame Sonia McKibbin.

À l'unanimité

Résolution CÉ 20/21 – 34

5. Revue et approbation du procès-verbal

Approbation

On remarque que les présences ne sont pas inscrites dans l'en-tête du procès-verbal du 20 avril. Ce sera ajouté. Il est proposé par Madame Vallières d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 20 avril 2021, avec l'en-tête modifié. Madame Lemay appuie.

À l'unanimité

Résolution CÉ 20/21 – 35

6. Suivis au procès-verbal du 20 avril 2021

Information

Contribution volontaire : Une allocation de 90 dollars par classe sera allouée aux enseignants titulaires. Cette allocation ne vise pas les enseignants spécialistes.

Organisation scolaire 2021-2022 : Ouverture d'un 3e groupe préscolaire 4 ans à l'école. Demande de volontariat : Les parents ont jusqu'au 21 mai 2021 pour répondre à l'offre de transfert sur une base volontaire. Les surplus d'élèves pour l'an prochain touchent les 1re, 3e et 4e année. Il y a entre une et trois demandes de volontariat à aller chercher. Les inscriptions tardives seraient

touchées en premier. Les transferts d'élèves sont communiqués aux parents dans la semaine du 31 mai 2021. L'ajout de classes d'adaptation scolaire n'entraîne aucun déplacement d'élèves. La rencontre du secteur aura lieu le 26 mai. Les plans d'effectifs seront présentés lors de la prochaine rencontre.

Rapport sur la qualité de l'air : Il y a eu une cueillette le 3 et 4 février, dans les deux pavillons, à trois moments précis, pour mesurer le taux de CO₂ dans chacune des classes. Les taux observés sont très bien dans nos classes. Des moyens simples à mettre en place : ouvrir fenêtres et ouvrir portes pour que l'air change.

Sécurité au débarcadère : Le 10 mars 2021, le Conseil de Ville a recommandé certaines consignes s'adressant aux parents. Il est convenu que la correspondance sera partagée aux membres du CÉ. L'école va organiser sa propre surveillance pour s'assurer de la sécurité le matin et le soir.

7. Rapports et bons coups

Information

Rapport de la direction :

Comité vie scolaire : Le comité s'est rencontré à deux reprises. Le code de vie ne sera pas revu. Le produit final sera présenté au prochain CÉ. Dans l'ensemble, l'approche reste la même. Les membres du comité veulent qu'il y ait une continuité entre les points perdus pendant les heures de classe et du service de garde.

Budget 2021-2022 : La rencontre budgétaire aura lieu le 21 mai prochain. Le budget de l'école et les allocations seront présentés en juin.

Camp de jour 2021-2022 : Les camps débutent le 28 juin et se terminent le 20 août. L'inscription commence aujourd'hui. Il y aura un camp de jour à l'école Desrochers (classes et gymnase). À Hertel, des travaux de plomberie et autres l'empêchent.

Photo scolaire 2021-2022 : Des propositions seront faites au CÉ de juin.

Campagne de financement 2021-2022 : La compagnie Perfection a communiqué avec la direction pour savoir si l'on comptait faire une campagne de financement avec eux. Les membres échantent... se demandent ce qu'ils veulent atteindre comme montant, se rappellent les exigences de l'encadrement du Conseil scolaire. Aucune décision n'est prise ce soir. Le point est reporté à l'automne.

Campagne de financement Sports Découvertes : La campagne est relancée. L'objectif d'amasser neuf mille dollars sera atteint d'ici la fin juin. Six mille dollars (6000 \$) sont déjà recueillis, la Ville de Mont-Saint-Hilaire va faire un don de cinq cents dollars (500 \$), puis des parents vont faire un don. La campagne a vraiment pris son envol grâce à l'Info-Fil.

En début d'année prochaine, une course/activité de financement sera organisée et jumelée avec une course-école.

Conformément au Cadre des campagnes de financement (déposé dans le fichier de ce soir), les

demandes de financement du personnel doivent être reçues avant le 30 septembre 2021. Les suggestions de campagnes de financement devront être acheminées avant cette date.

Inscription au programme Sports Découvertes : La réunion d'information aura lieu le 31 mai. Ensuite, les parents vont recevoir un courriel pour inscrire les élèves. La période d'inscription durera 7 jours. Le premier critère est d'aimer faire du sport. Les critères de sélection ne sont pas encore établis.

Rapport des enseignants :

Les 2e années et les 5e années commencent la robotique cette année. Le matériel a été reçu cette semaine.

Plusieurs activités sont prévues en lien avec la fin d'année. Pour l'école en général, les activités seront discutées avec l'équipe enseignante prochainement. Les enseignantes de 6e année organisent la dernière journée pour souligner la fin du parcours scolaire de leurs élèves.

Rapport de la déléguée au Comité de parents :

Des informations relatives aux fêtes de fin d'année pour les finissants, obtenues auprès de madame Aubert, sont déposées dans le fichier de ce soir : c'est-à-dire le sommaire des activités de fin d'année pour toutes les écoles, ainsi que le Lendemain du Comité de parents.

Réponses en lien avec des interrogations exprimées antérieurement : (1) Seuls les membres votants au CÉ peuvent faire des propositions. La direction n'est pas un membre votant. Le substitut non plus, ces derniers sont présents à titre de membres du public. (2) L'information confidentielle qu'on recueille, par exemple dans le cadre d'un sondage (Noms, âges des enfants, coordonnées, etc.), doit être détruite de manière sécuritaire, après l'avoir utilisée dans le cadre prévu initialement.

Notre déléguée va participer à la Conférence de la Fédération des Comités de parents du Québec (FCPQ) les 25 et 31 mai prochains.

Rapport de la responsable du service de garde :

Coût des services de surveillance du diner : Le coût de reviens des services aux dineurs sera déterminé prochainement par le centre de services scolaire. Ça devrait tourner autour de 317 dollars, car il n'y a pas de service bonifié. Un montant sera aussi déterminé pour les élèves à fréquentation sporadique. Il y a 484 inscriptions à ce jour, contre 519 l'an passé.

Semaine de la garde scolaire : Il y a des activités spéciales, chaque année, pour animer la semaine. C'est un peu différent, cette année. Les activités se font par groupe par les éducateurs.

Questionnaire pour les services de garde : Les membres discutent de l'ouverture des services de garde en juin et août, ainsi que des raisons justifiant de ne pas ouvrir les services de garde en cette période.

8. Travaux du conseil :

Approbation

8.1 Activités et sorties scolaires – Mesure 15186 (fiche 16) :

Cette mesure représente une enveloppe de 16 000 \$ pour l'école. Au début de l'année, il était difficile pour les enseignants de prévoir les activités et le choix était limité. Les sommes pourront être utilisées finalement. Or, un appel de projets a été lancé et plusieurs activités ont été présentées.

Les activités suivantes auront lieu d'ici la fin de l'année :

- Neurones atomiques 2^e année
- Musée de l'ingéniosité Joseph Armand Bombardier 5^e et 6^e années
- L'Aquarium en ligne 2^e année
- Artistes AXE et ACEK 6^e année
- Prof Dino à voir 1^{re} année

Monsieur Meilleur propose l'approbation de ces activités, appuyé par Madame Tétreault.

À l'unanimité

Résolution CÉ 20/21 – 36

D'autres activités seront présentées, notamment pour les élèves du préscolaire.

8.2 Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées des parents.

Le CÉ doit approuver ses principes d'encadrement du coût des documents et autres contributions financières exigées des parents chaque année. Un document est déposé. Les membres échangent sur la question. Différents scénarii de majoration sont discutés. Les membres demandent des données complémentaires avant de se positionner, notamment le coût des listes de 2020-2021. Il est entendu que le point sera reporté à la rencontre du 15 juin.

9. Correspondance

Information

Pas de correspondance.

10. Levée de la séance

Adoption

À 9h10, madame Lebrun propose de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Anne Lebrun
Présidente

Christine Fournier
Membre de la direction